COMPTE RENDU des rencontres pour la co-construction du Tiers-Lieu / Médiathèque de Saint Maurice Navacelles par les habitants

pour faciliter la lecture, les plus anciennes réunions sont en fin de document

La réunion suivante aura lieu le samedi 08 janvier à 17h à la Salle Peyreficade

Il a été décidé de travailler plus précisément sur la gouvernance du Tiers Lieu : charte des bénévoles, articulation entre élus, bénévoles et permanent/e

11 décembre : Réunion du groupe de travail

10 présents, 8 personnes excusées, 1 intervenante de Pôle en Pomme Les personnes qui s'étaient proposées pour travailler sur le café nous ont exposé leurs propositions et chacune a été discutée en grand groupe :

- on servira des boissons sans alcool, chaudes ou froides, le plus locales possible (voire fabriquées par les usagers), et toujours issues de productions et commerces responsables
- se pose la question de proposer une petite restauration mais plutôt pour un « grignotage » de produits faits maison par les usagers selon leurs envies
- le matériel (cafetières, bouilloire, frigo...) et la vaisselle devront être dédiés et ne pas quitter le Tiers Lieu
- pour le prix on pense à un système d'abonnements ou d'achats par carnets ou par cartes de plusieurs boissons pour limiter le plus possible le recours à l'argent (régie municipale)
- les prix resteront modiques, dans un simple objectif d'équilibre des dépenses, on peut imaginer que certains paient en apportant du stock
- pour les habitués, on pense à un placard de verres nominatifs, chacun entretient le sien, et même, chacun pourrait se servir lui-même avec obligation du respect de la propreté et du matériel
- dans l'idéal le café serait ouvert au moins tous les matins (7 jours), tenu par un bénévole chaque fois, selon un planning rigoureux
- le bénévole de service est responsable de l'état du lieu et du matériel à la fin de sa permanence
- le café pourra être ouvert aussi lors d'ateliers, animations, ou toute autre activité du Tiers Lieu, sous la supervision d'un bénévole
- le café pourra aussi se délocaliser de temps en temps dans les hameaux, à l'occasion (ou pas) d'événements qui s'y passent
- la clé d'accès sera dans une boîte à code : les personnes qui en ont besoin connaissent le code et ont donc accès à la clé qui reste sur place

La réunion s'est poursuivie par une réflexion sur les services (autre que ceux autour du numérique) pour arriver à une sorte d'ordre de priorité de leur mise en place :

- retrait de colis
- vente et/ou retrait de commandes de produits locaux, commandes groupées...
- petites annonces de troc, de co-voiturage, d'échanges de services...

20 novembre : Réunion du groupe de travail

12 présents, 2 personnes excusées, 1 intervenante de Pôle en Pomme

Le travail a porté sur la gouvernance future du Tiers Lieu. Il est apparu nécessaire de bien définir quels étaient les besoins réels en terme de gestion pour les différentes fonctions.

Les fonctions ont donc été réparties par pôles :

- la médiathèque : lecture publique et animations directement liées à la lecture et aux autres supports en prêt à la médiathèque
- le café : dans la médiathèque et ailleurs selon les animations, itinérant dans les hameaux si besoin,
- les animations : programme culturel au sens large mis en place autour du Tiers Lieu, en

relation avec ses partenaires

- les jeunes : cabane et chapelle
- les services : inclusion numérique, relais colis, épicerie, infos touristiques...

Pour chacun des pôles, un petit groupe s'est constitué qui proposera lors de la prochaine séance les modalités de fonctionnement, les besoins matériels et humains, les articulations avec les autres pôles et le mode de gouvernance « idéal ». Les propositions seront ensuite étudiées en grand groupe pour adopter un fonctionnement et trouver l'équilibre global entre bénévoles/permanents/élus.

Par ailleurs Hélène nous a fait part du calendrier dans lequel doit s'inscrire notre médiathèque :

- Programme d'animations proposées par la Médiathèque départementale : Voyelles 2022, le choix est à faire avant le 10 décembre
- Le prix des Lecteurs 2022 sur un choix de Romans adaptés en BD
- La prochaine réunion de secteurs des médiathèques aura lieu à Lodève le 10 février
- Choix sur place à Pierres Vives le 28 mars pour renouveler les ouvrages proposés à la médiathèque.

En préfiguration du programme culturel du Tiers Lieu, nous pouvons déjà compter sur des moments mis en place avec Résurgence :

- mercredi 19 janvier à 15h30 : "Jeannot et Jeannette" de la Cie Pic et Colegram, concert jeune public
- Jeudi 20 janvier au matin : "Ma Maîtresse" intervention dansée et surprise dans les classes.
- du 22 au 26 mars 2022 : Accueil de la compagnie Alegria Kryptonite en résidence dans la salle des fêtes qui travaille sur la création d'une rando spectacle hommage à la marche, aux mouvements collectifs, à la diversité culturelle et la biodiversité. Résidence à l'issue de laquelle nous prévoyons un rdv public sous forme de veillée le samedi 26 mars pour présenter l'univers artistique de la compagnie mais aussi faire intervenir des personnes locales rencontrées durant la semaine.

Enfin Hélène et Anne-Marie nous ont fait compte-rendu d'une journée consacrées pour les médiathèques du secteur aux « collections particulières » le 18 novembre: prêt d'objets dans divers secteurs comme le bricolage, le jardinage, la cuisine, l'équipement sportif ou pour les petits... L'idée a germé d'établir un catalogue de ce que les habitants intéressés par la démarche possèdent et sont disposés à prêter par l'intermédiaire de la Médiathèque qui assurerait les aspects administratifs des prêts : durées, conditions, identités des emprunteurs... Pour info sur la diversité des domaines que ces prêts pourraient recouvrir, Frédérique de Pôle en Pomme nous a fait passer un document (en fichier joint) sur ces pratiques dans les bibliothèques du Québec (mais dans leur cas, ce sont les bibliothèques qui acquièrent les objets prêtés)

o5 novembre : Réunion du groupe de travail

13 présents, 3 personnes excusées, 1 intervenante de Pôle en Pomme

Pour la première fois, nous accueillons un participant habitant d'une autre commune : Saint Pierre de la Fage

On a réfléchi à des supports expliquant visuellement le travail de notre groupe et ses objectifs, pour les afficher ensuite sur les vitres de la salle des fêtes et de la médiathèque pour permettre à tous les habitants et passants de les consulter.

On a pricipalement détaillé les étapes du « chemin » du projet et travaillé à répartir les différentes fonctions envisagées sur le plan qui intègre tous les lieux du Tiers Lieu.

Frédérique de Pôle en Pomme a compilé nos idées de s'est proposée pour les retranscrire graphiquement. On attend son retour. Il est envisagé que ces supports soient aussi imprimés pour

être distribué dans les boites à lettres du village, soit à l'occasion de la distribution du prochain bulletin, soit à une autre occasion. En particulier, Frédérique de Pôle en Pomme a annoncé qu'elle et d'utres bénévoles de l'association seraient en résidence fin novembre sur le territoire pour parcourir les hameaux à la rencontre des habitants

Parmi les évolutions du schéma général du projet, l'utilisation de la Chapelle a été évoquée plus en détail. Ce lieu pourrait ainsi accueillir le salon TV Jeux Vidéo et des agrès de sport et de musculation. Ainsi, de l'espace serit libéré dans la médiathèque pour organiser le café et mieux accueillir le public, en particulier les enfants.

Parmi les thèmes de travail possibles pour d'autres futures réunions, on a identifé le besoin d'une réflexion sur l'aménagement intérieur pour favoriser au mieux notre objectif de convivialité. On a aussi réfléchi à la possibilité de mettre en place bien avant l'ouverture des ateliers de fabrication de mobilier d'extérieur pour le préau de la médiathèque, la terrasse de la salle des fêtes, les terrasses de la mairie...

21 octobre : Réunion du groupe de travail

10 présents, 1 personne excusée, 1 intervenante de Pôle en Pomme

Comme prévu le travail s'est fait en équipes sur les 3 thèmes :

- Le profil de poste : 4 personnes

Identification des compétences: capacité d'écoute, de médiation et aisance relationnelle; pédagogie et capacité à travailler avec une grande diversité de partenaires et d'usagers; goût du travail en équipe et autonomie; sens de l'organisation et rigueur dans le suivi des activités et de leur évaluation; créativité et capacité d'innovation pour trouver de nouveaux concepts pour dynamiser le Tiers Lieu; capacité à travailler avec les partenaires et à participer à la recherche de financements; maîtrise des outils informatique et des logiciels de bureatique; et enfin, connaissance des milieux associatifs et de l'économie sociale et solidaire et expérience seraient des plus.

- Le premier programme culturel : 4 personnes

A partir d'une liste d'événements de portée nationale ou régionale qui rythment l'année culturelle au sens large, l'équipe a proposé une idée de programme sur les premiers mois d'activité en 2022 : **Avril** : avant l'ouverture, pour préparer et sensibiliser : ateliers de construction de rocket stove, d'éléments de mobilier extérieur, du café et d'une cuisine mobile ; ateliers de création/réalisation de décorations, de l'affiche et de ses déclinaisons ; ateliers gourmands pour préparer les « amusequeule » de l'inauguration

Mai: les fonctions Médiathèque, café, épicerie de dépannage, retrait de colis et de commandes ouvrent. Le point fort est la soirée d'ouverture/inauguration du Tiers Lieu: frites, crêpes et buvette, soirée café concert. Entre le 18 et le 22, participation à la Fête de la Nature: exposition et animation (par exemple par l'association Kermit). Entre le 17 et le 28: festival de Cannes à Saint Maurice Navacelles avec une ou des soirées cinéma.

Juin: les 4 et 5, participation aux 48h de la BD avec invitation d'auteurs et ateliers; le 20: Journée Européenne de l'Archéologie avec visite de sites locaux et intervention de professionnels; le 21, participation à la Fête de la Musique en partenariat avec une association locale (avoir avec le Foyer Rural et/ou Les Ficelles).

Juillet : les offres culturelles sont nombreuses autour, le Tiers Lieu proposera des co-voiturages sur les festivals comme Résurgence et Roc Castel par exemple

Aout: participation à La Nuit des Etoiles: projections, contes, ateliers, observations... sur le village et au moins un des hameaux

Septembre : participation à la Semaine du Goût : ateliers gourmands, cueillettes sauvages ..., participation à la Fête de la Saint Maurice avec les associations locales en couplage avec les Journées Européennes du Patrimoine : exposition, parcours patrimoine (type rallye) et jeux (type time line)

Bien sûr, rien n'est définitif à ce jour, il s'agit de propositions à retravailler, en particulier avec le/la futur/e animateur/trice dès son embauche, mais des partenariats peuvent être mis en place dès à présent pour faciliter son travail de prise en main de l'équipement.

- Le planning type d'une semaine : 3 personnes

Les 7 jours ont été divisés en 3 parties : matin, après-midi et soirée. Ces créneaux (environ 3h) ont été répartis selon les fonctions :

Médiathèque: 6 créneaux dont 3 matinées, 2 après-midi (dont le mardi pour assurer l'aide aux devoirs, et le samedi pour proposer des ateliers (de tous types), animés en interne ou par des intervenants extérieurs) et 1 soirée (le mardi, pour de possible soirées « familles »). Ces 6 créneaux sont animées par le/la futur/e animateur/trice.

Café: peut fonctionner en auto-gestion par les usagers sur tous les créneaux.

Ateliers: peuvent fonctionner en parallèle de la médiathèque et sans le/la futur/e animateur/trice, s'ils se déroulent dans le cadre de partenariats: repair café, bricolage, cuisine... Ils peuvent utiliser la salle des fêtes.

Services: retrait de colis, retrait de commandes, informations touristiques fonctionnent aux horaires d'ouverture de la médiathèque. Le service d'inclusion numérique sera quant à lui, installé dans la mairie et donc accessible sans réservation aux horaires d'ouverture de la mairie Travail avec les scolaires: 1 après-midi dédié, assuré par le/la futur/e animateur/trice, même si la séance fait également appel à un/des intervenants extérieurs. Le contenu en sera bien évidemment travaillé avec l'équipe enseignante.

Télétravail / Location de bureau/ de salle : en totale autonomie, on pourra proposer aux professionnels et/ou lycéens/étudiants, au moins 4 demi-journées sur les jours ouvrables. D'autres moments pourront accueillir ces publics pendant les horaires d'ouverture de la médiathèque mais sans privatisation de leur espace de travail.

Moments conviviaux: plutôt en soirées, dans les locaux du Tiers Lieu / Médiathèque ou la salle des fêtes selon le public attendu. On pense à des soirées TV: foot (ou sport), cinéma...; des soirées thématiques: conférences, jeux...; des soirées festives: spectacles, concerts... Ces événements, préparés avec le/la futur/e animateur/trice pourront être pilotées par des associations et s'inscriront dans le programme culturel du Tiers Lieu / Médiathèque.

RDV des ados: des créneaux de fin de journée/début de soirée pourront être réservés, à leur demande et en autogestion, par les jeunes pour utiliser l'espace jeux vidéo de la Médiathèque.

Là aussi, il ne s'agit que d'une première réflexion, rien n'est figé et encore beaucoup de travail sera nécessaire pour trouver l'équilibre entre les différentes activités/services et pour répondre au mieux aux attentes des différents publics. Cependant, on peut déjà constater qu'avec les seuls créneaux demandant obligatoirement l'animation par le/la futur/e animateur/trice (médiathèque et travail avec les scolaires), le temps de travail à prévoir pour celui/celle-ci est d'au moins 24h/semaine. Il devra être plus étendu pour permettre une préparation sereine des activités, du programme culturel, une implication dans la recherche des financements, une évaluation efficace des actions et une gestion rigoureuse de la médiathèque.

o8 octobre 2021 : Réunion du groupe de travail

13 présents, 4 personnes excusées, 1 intervenante de Pôle en Pomme

Le travail s'est fait en grand groupe. Il s'agissait de déterminer les étapes permettant d'arriver à l'ouverture du tiers-lieu, ce qu'on a appelé le « chemin ». Le point d'arrivée est l'ouverture en mai 2022.

La réalité de ce calendrier a permis à chacun de mesurer le travail restant à faire et il a été décidé que le travail de la prochaine séance se ferait en petites équipes avec des objectifs bien définis :

- 1 équipe travaillera à inventer un planning pour une semaine type : lieux, activités, horaires...
- 1 équipe travaillera à inventer le premier programme culturel du Tiers Lieu : évènements, partenariats, projets

- 1 équipe travaillera à inventer le profil de poste du/de la futur/e animateur/trice du Tiers Lieu/Médiathèque de Saint Maurice Navacelles

Une restitution en grand groupe est prévue en fin de séance pour choisir les priorités des étapes suivantes.

24 septembre : Réunion du groupe de travail

10 personnes, 2personnes excusées, 2 intervenantes de Pôle en Pomme

1 invitée : Valérie Bousquel, venue présenter le Tiers Lieu des Rives, encore à l'état de projet mais dont la préfiguration est bien avancée et qui mène déjà des actions pendant les travaux de la maison de village dans laquelle le Tiers Lieu sera installé (https://www.tiers-lieux-rives.fr/). La discussion qui a suivie a été très intéressante : comparaisons, questionnements croisés, idées de futurs partenariats, complémentarités... Ce voisin sera sans doute un partenaire privilégié.

Le travail a ensuite repris sur les constats de la réunion précédente : atouts (ballons) et freins (valises). Les atouts sont visiblements nombreux et reconnus par tous. En ce qui concerne ce qui pourrait freiner ce projet, des regroupements ont été faits. Un axe principal à travailler est apparu : comment remédier au frein que constitue l'étalement de la commune. Une piste a été évoquée : les intervenants de Pôle en Pomme, si possible accompagnés de membres du groupe de travail, iront à la rencontre des habitants des hameaux, par exemple lors du passage de l'épicier ambulant pour présenter le travail et leur demander leur avis. Enfin, la réflexion a porté sur les différents temps du projet :

- le temps de la construction : il semble en bonne voie grâce à l'action « guide » de Pôle en Pomme
- le temps pour faire prendre corps et réalité aux activités : le groupe de travail convient qu'un permanent salarié seul ne pourra animer l'équipement dans toutes les dimensions et fonctions qui ont été identifiées comme attendues par les habitants. Une équipe de bénévoles et d'élus, motivée et soudée, sera indispensable. Le travail a alors porté sur les mots clés de cette réussite : convivialité, valorisation, souplesse, fractionnement des tâches, rigueur de la gestion du planning, liberté, choix, épanouissement, ouverture, roulement, renouvellement... Voilà un gros travail en perspective
- le temps pour participer aux activités : comment faire naître l'envie pour fréquenter le lieu, comment trouver les points d'intérêts des différents publics, comment communiquer...

18 septembre 2021 : Invitation de Pôle en Pomme à l'occasion de la Fête de la Saint Maurice

une trentaine d'habitants, principalement du village, 3 intervenantes de Pôle en Pomme

Les intervenantes de Pôle en Pomme ont pu se présenter à d'autres habitants que ceux du groupe de travail et rassurer sur leurs méthodes et sur la volonté de l'équipe municipale d'un véritable travail à partir des attentes et besoins des citoyens.

Les habitants qui ne peuvent pas venir aux réunions du groupe de travail, ont bien compris la volonté de les inclure dans la co-construction.

11 Septembre 2021 : Réunion du groupe de travail

15 participants, 7 personnes excusées, 1 intervenante de Pôle en Pomme

L'élargissement du groupe est une bonne nouvelle pour le projet. Le fait que des personnes indisponibles pour ce rendez-vous prennent le soin de s'excuser prouvent que l'intérêt pour la démarche en cours est bien réel.

Le groupe de travail est très divers : le village et 2 des 5 hameaux sont représentés, des actifs et des retraités sont présents, les âges s'étalent de 16 à 90 ans. Des jeux de « brise-glace » ont permis de se découvrir et ont créé une ambiance détendue facilitant la liberté de parole.

Chacun a participé à la constitution d'une mémothèque qui poe sur une ligne de temps des souvenirs marquants de la vie du village (exposée dans la salle des fêtes dont les utilisateurs peuvent y ajouter leur événement).

Chacun a ensuite été invité à noter ses attendus pour le Tiers lieu/Médiathèque. Cette liste est devenue la cible à atteindre et le travail suivant a porté sur la distance restant à parcourir et les obstacles à dépasser.

Ensuite il a été donné à réfléchir sur ce qui, à chacun, tire vers le haut (les ballons) ou vers le bas (les valises). Une lecture commune des ballons a permis d'ancrer un peu plus les motivations et de rendre plus crédible la faisabilité du projet.

Pour suivre l'avancement du projet et du travail de co-construction, une page facebook a été ouverte : https://www.facebook.com/tierslieustmau/

On peut notamment y consulter et alimenter un « padlet » : outil numérique interactif facilement exportable sans inscription qui présente le fil chronologique de la co-construction et retranscrit les contributions des différents exercices en intelligence collective réalisés lors des réunions participatives (https://padlet.com/polesenpomme/STMAURICETIERSLIEUXCIBLE)
De plus tous les outils utilisés en présentiel sont laissés sur place et peuvent à tout moment être complétés

28 Août 2021 : Réunion publique d'information

10 participants, 2 intervenantes de Pôle en Pomme

Après une rapide présentation des résultats du questionnaire diffusé aux habitants cet été (première analyse jointe en annexe), nous avons fait la connaissance des intervenantes de Pôle en Pomme et de leur façon de travailler. L'association Pôle en Pomme (https://polesenpomme.wixsite.com) a été mandatée par la mairie pour animer le travail de coconstruction du Tiers Lieu/Médiathèque de Saint Maurice-Navacelles. La réunion a permis de baliser en étapes le « chemin » à parcourir jusqu'à l'ouverture de l'équipement et de définir le rythme des rendez-vous du groupe de travail : tous les 15 jours.